

Ecole inclusive

Personnes Ressources

Le pôle ressources

Le pôle ressources est une instance qui existe dans chaque circonscription.

Il se réunit une fois par période.

Il permet :

- De créer des outils liés à l'école inclusive
- d'aborder des situations complexes en partenariat entre différents partenaires

Il est composé :

- De l'Inspectrice de l'Education Nationale
- De la conseillère pédagogique de circonscription mission école inclusive
- Des membres du Rased : psychologues scolaires et enseignant(e)s spécialisé(e)s

Il est élargi :

- Aux médecins et infirmières scolaires
- Aux directrices de Segpa, d'Itép-Sessad
- Aux membres de l'Emas et du Daep
- Aux acteurs médico-sociaux du territoire (*Upij, CRIP, par exemple*)
- Aux enseignants référents
- A l'enseignante UPE2A
- Aux conseillers départementaux Sdei 17

Niveau 3 du protocole de suivi des EBEP

L'équipe de circonscription ou les membres du Rased saisissent le pôle ressources élargi pour aborder la situation et envisager des pistes d'action.